



CAHIER D'ACTEUR

PROJET TECHNOCENTRE
À FESSENHEIM

10.10.2024
07.02.2025

N°341 JANVIER 2025



Le point de vue du MEDEF Alsace

Le **MEDEF Alsace** est la première organisation patronale interprofessionnelle alsacienne,

- rassemblant plus de 1500 entreprises dans les départements 67 et 68,
- de toutes tailles et de tous secteurs d'activités
- et 12 branches professionnelles majeures de l'économie alsacienne

Le MEDEF Alsace fait partie du **Mouvement des Entreprises de France**, premier réseau d'entrepreneurs de France. Sa raison d'être est « **Agir ensemble pour une croissance responsable** ».

MEDEF Alsace

Contact : info@medef-alsace.com
1 place de la gare - 68000 Colmar

EN BREF.

OUI AU PROJET DE TECHNOCENTRE EDF A FESSENHEIM

Il est rappelé en liminaire que le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) considère le nucléaire comme une énergie stratégique pour la France, tant en termes de décarbonation que d'indépendance énergétique, et soutient son développement pour assurer la compétitivité industrielle à long terme et les objectifs climatiques de la France.

Les métaux de Très Faible Activité radioactive (TFA) issus d'activités nucléaires sont actuellement destinés au stockage définitif alors même qu'une part significative d'entre eux présente un niveau de radioactivité extrêmement faible et pourrait être décontaminée, recyclée et valorisée.

Le nouveau contexte réglementaire français portant sur le recyclage des métaux TFA offre désormais un cadre en la matière.

Le projet de Technocentre à Fessenheim porté par EDF, inédit en France, s'inscrit pleinement dans cette logique d'économie circulaire et représente une opportunité majeure et innovante pour la revitalisation industrielle de ce territoire après la fermeture des réacteurs de la centrale nucléaire en 2020.

Le MEDEF Alsace apporte son soutien sans réserve à ce projet pour les raisons évoquées dans le présent cahier d'acteur.



UN PROJET NECESSAIRE, DANS UN CADRE JURIDIQUE ACTUALISE

Le projet de Technocentre répond spécifiquement à une impasse à court terme :

Aujourd'hui, les métaux de Très Faible Activité radioactive, issus de l'exploitation et du démantèlement des installations nucléaires, sont stockés de manière définitive au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires).

Au regard des volumes de déchets TFA attendus, les perspectives de saturation du Cires sont estimées à l'horizon 2028/2029. Une des pistes avancées par l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA) vise à réduire le volume de déchets TFA à la source, via la valorisation et le recyclage d'une partie des déchets TFA, et plus spécifiquement les déchets métalliques (source : [site de l'Andra](#)).

A la suite du débat public de 2019, la publication de deux décrets et d'un arrêté au JO du 15 février 2022 permet désormais un cadre juridique qui encadre les opérations de valorisation de métaux faiblement radioactifs en France.

UN PROJET D'ECONOMIE CIRCULAIRE ET RESPONSABLE

Le projet de Technocentre porte l'objectif de gestion responsable des déchets nucléaires.

Le démantèlement des centrales, notamment de celle de Fessenheim, s'inscrit dans une vision plus large de transformation énergétique durable où le nucléaire demeure un pilier essentiel pour une trajectoire de décarbonation.

Sur le plan environnemental, le dossier du Maître d'Ouvrage du projet précise que le recyclage des métaux permet de préserver les ressources naturelles (p.27 dossier), avec une réduction

- des consommations énergétiques et d'eau nécessaires à la production de ces métaux par recyclage qui sont en effet réduites par rapport à leur production par extraction minière,
- des émissions de gaz à effet de serre. Le dossier documente que l'analyse du cycle de vie des métaux recyclés montre que, à quantité produite égale, la production d'acier secondaire, issu du recyclage, consomme 40 % d'énergie en moins et émet 57 % de gaz à effet de serre en moins que sa production par extraction minière

UN SITE INEDIT EN FRANCE, DANS UN BASSIN INDUSTRIEL PROPICE

Le projet de Technocentre sera le premier site en France spécialisé dans la fusion et la valorisation de métaux très faiblement radioactifs.

Le Technocentre pourra ainsi devenir la vitrine française en la matière, avec un rayonnement à l'international, amplifié par sa localisation en zone frontalière.

Le choix du territoire de Fessenheim, fort d'un historique de près de 40 ans d'exploitation de la centrale nucléaire, permettra au site de s'appuyer sur l'expérience et les compétences d'un bassin industriel historiquement axé autour de l'activité énergétique et nucléaire et d'une région avec une forte empreinte industrielle, particulièrement métallurgique.

Ainsi, le site pourra s'appuyer sur les infrastructures de transport et de desserte existantes, soit fluviales (avec le Port Rhénan), ferroviaires ou routières.

Le Technocentre bénéficiera par ailleurs de synergies avec les zones d'activités économiques existantes ou en projet dans le territoire, notamment dans le Parc d'activités EcoRhena et la Zone Artisanale des Romains à Fessenheim, des activités liées (sous-traitance, filières, services...) et s'inscrit dans la continuité des investissements visant à développer le Port Rhénan au sein du Parc d'activités EcoRhena

UN PROCESS INDUSTRIEL COHERENT ET MAITRISE

EDF s'appuie sur sa filiale Cyclife Sweden et son expérience depuis 40 ans (cf. annexe dossier Maître d'Ouvrage), en matière notamment de :

- contrôles et tri des matières à réception,
- efficacité de la décontamination par fusion,
- mesures en laboratoire,
- traçabilité des matières,
- découpe de gros composants.

Le projet de Technocentre s'inscrit par ailleurs dans la perspective d'une filière nucléaire intégrée, lui permettant d'une part de valoriser ses ressources et d'autre part d'allier progrès et responsabilité.

UN PROJET CREATEUR D'EMPLOIS POUR LE TERRITOIRE

Le projet de Technocentre est un marqueur fort de la volonté de revitalisation industrielle du territoire de Fessenheim

Il est rappelé à cet effet que la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim a eu un impact économique significatif, avec la perte d'environ 2 000 emplois directs et indirects.

Le Technocentre permettra la création de l'ordre de 200 emplois pérennes directs en phase d'exploitation, soit pour une durée au minimum de 40 ans.

Sa mise en chantier mobilisera quant à elle entre 200 à 300 personnes sur les 5 ans de construction.

À ces emplois s'ajouteront :

- les emplois indirects, notamment dans les entreprises locales et les sous-traitants impliqués dans la construction et l'exploitation de l'installation,
- les emplois induits par la présence des salariés et de leurs familles sur les territoires.

Les emplois générés par le Technocentre nécessiteront des qualifications et expériences variées notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la recherche et développement, de la maintenance, de la gestion des déchets, de la logistique etc.

Le Technocentre pourra s'appuyer pour ces emplois à forte valeur ajoutée sur les compétences de ce bassin nucléaire historique.

Sur le plan de la formation enfin, en lien avec les organismes dédiés et des industries implantées sur la bande rhénane, le site pourra permettre de compléter voire d'ouvrir des filières orientées sur ses besoins.

UN PROJET CREATEUR DE VALEUR

Le Technocentre, contribuera à dynamiser l'économie régionale grâce à des investissements et des retombées fiscales significatives.

Les revenus fiscaux annuels générés par le projet sont estimés à 2,4 millions d'euros dès la 2ème année d'exploitation, offrant aux collectivités locales des ressources directes pour financer des projets structurants.

Le Technocentre s'inscrit dans un objectif de revitalisation économique, offrant au territoire de nouvelles perspectives à long terme.

CONCLUSION

Le dossier de Technocentre porté par EDF présente clairement les nombreux avantages de ce projet, en termes d'innovation industrielle, de développement économique, de préservation de l'environnement ainsi que des perspectives de création d'emplois.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et responsable, en permettant notamment de réduire le volume des métaux TFA, et donnant une alternative pérenne à leur stockage arrivant à court terme à saturation.

Le choix du territoire de Fessenheim, bassin nucléaire historique, permet par ailleurs d'offrir un contexte industriel, géographique et culturel idoine pour le technocentre et concourt à sa revitalisation économique ainsi qu'à son attractivité.

Au regard des garanties environnementales, d'expérience industrielle, logistique et des perspectives économiques présentées par EDF dans son dossier et dans ses réponses apportées tout au long du débat public,

Le MEDEF Alsace apporte son soutien sans réserve au projet de Technocentre à Fessenheim.

